



Essey-lès-Nancy, le 3 mai 2022



Nos réf. : MB/FD
Affaire suivie par : Frédéric DIEUDONNÉ
Service juridique au 03 83 18 30 00

Monsieur Emmanuel Macron,
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Objet : Appel des villes en soutien au Traité
sur l'interdiction des armes nucléaires

Monsieur le Président,

Nous avons célébré en 2021 le 75ème anniversaire de la première résolution de l'ONU adoptée le 24 janvier 1946, qui avait entre autre pour principal objet d'éliminer les armes atomiques.

Par un hasard de l'Histoire, le 22 janvier 2021, le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) est entré en vigueur. Adopté le 7 juillet 2017 par une large majorité de 122 États membres de l'ONU, puis ouvert à la signature le 20 septembre 2017, le TIAN a atteint, le 24 octobre 2020, le nombre minimum de 50 États requis pour assurer son entrée en vigueur.

Notre ville a décidé de soutenir pleinement cette nouvelle norme du droit international humanitaire qui rend illégale les armes nucléaires et renforce la lutte contre la prolifération nucléaire, dans l'objectif d'assurer une plus grande sécurité aux générations actuelles et futures et de prévenir la réalisation d'un écocide.

Le 2 mai 2022, notre ville a signé l'Appel des villes initié par ICAN, la Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires, organisation prix Nobel de la paix 217. Comme plus de 330 villes à travers le monde, dont de nombreuses capitales et villes françaises ou européennes (Paris, Lyon, Grenoble, Barcelone, Berne, Bruges, Berlin, Luxembourg, Oslo, Rotterdam, Manchester...), nous sommes attentifs à la sécurité de nos concitoyens.

Nous sommes des cibles dans la stratégie de dissuasion des puissances nucléaires et nous serons visés, si jamais il est fait usage de ces armes de destruction massive ; tout comme l'arsenal nucléaire français infligera des dommages dit « inacceptables », selon vos mots, aux centres de pouvoirs qui sont localisés dans des villes.

Nous sommes fermement convaincus que nos habitants ont le droit de vivre dans un monde libre de cette menace, que nos efforts pour apporter une sécurité sanitaire, culturelle ou encore économique ne doivent plus être menacés par cette épée de Damoclès. Nous avons fait preuve

Hôtel de Ville • Place de la République • 54270 Essey-lès-Nancy
tél 03 83 18 30 00 • fax 03 83 33 27 41 • formulaire de contact disponible sur www.esseylesnancy.fr

de résilience face à cette pandémie qui nous frappe et nous savons que nous allons nous relever. Mais nous ne pourrions pas reconstruire notre ville, à la suite de détonations nucléaires aux conséquences catastrophiques durables et à grande échelle.

Nous savons que le désarmement est un chemin complexe, mais rester en retrait d'un processus mis en œuvre démocratiquement au sein de l'Assemblée générale de l'ONU ne nous apparaît pas répondre à l'obligation que la France a prise, depuis 1992 en ratifiant le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP), de « poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire, et sur un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace » (article VI).

Monsieur le Président, comme l'ont exprimé le 6 août 2020 dans une tribune au Monde les directeurs de Croix-Rouge de différents États, dont la Croix-Rouge française : « Nous savons aujourd'hui que toute explosion nucléaire entraînerait des difficultés insurmontables pour l'aide humanitaire. Qui donc pourra venir en aide aux victimes ? Nous sommes aujourd'hui incapables de répondre à cette question. La seule ligne de conduite responsable est donc la prévention. »

Pour ces raisons, je me joins à la Campagne ICAN pour exiger que la France adhère au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires ; un traité qui vient compléter l'article 6 du TNP et qui mené à son terme permettra d'éliminer toutes les armes nucléaires.

Dans l'attente de vous lire et restant à votre disposition pour toute information que vous jugeriez nécessaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Le Maire



Michel BREUILLE